

État des dons et des lettres de prêtrise envoyées par les districts de Châlons et Vitry-sur-Marne, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons et des lettres de prêtrise envoyées par les districts de Châlons et Vitry-sur-Marne, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 64-65;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31749_t1_0064_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

gent, un assenchoir avec sa navette dont quittance et décharge.

Citoyens législateurs de la Convention nationale, c'est avec un cœur coalisé républicain que la commune de Montigny offre ces matières en argent et ont député le citoyen Romain Bullard officier public de ladite commune de Montigny pour vous en faire offre, Citoyens Législateurs ».

BULLARD (off. mun.), RATTELLIER (maire),
DESJARDINS (off. mun.), LE FEUVRE (off. mun.),
MERCIER, Adrien MERCIER, VATTIÉS
(agent nat.), LESAIBRE (off. mun.), CANNY,
DÉLY.

22

La société jacobite et anti-fédéraliste de Buzancy félicite la Convention sur ses travaux, et fait don de 477 liv. 5 s. pour les besoins des défenseurs de la patrie, ainsi que d'une paire d'épaulettes et d'une épée à poignée d'argent.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Buzancy, s.d.] (2)

« Représentants du peuple,

La société populaire jacobite et anti-fédéraliste de Buzancy vient vous féliciter sur vos pénibles et glorieux travaux.

Franchissant les obstacles qui se multipliaient, vous avez brisé nos fers, détruit le despotisme et substitué le gouvernement républicain à celui de la tyrannie.

En vain, le fanatisme s'est-il opposé à cette régénération salubre, en vain a-t-il secoué ses torches et cherché à allumer une guerre civile. Vous avez déployé contre lui des forces imposantes, vous l'avez combattu avec les accents de la raison; la voix de la philosophie s'est fait entendre. Il expire.

Ses ministres sont sans confiance; ses idoles ne sont plus que de(s) débris épars; ses meubles en or et argent vont tourner au soutien de la plus juste des causes, et ses fers, plombs et cuivres vont servir à la destruction du reste impur des tyrans.

Chancelant sur leurs trônes et prévoyant que si nos principes se propagent, bientôt ils ne balanceront plus les destinées de l'Europe. Ces assassins politiques songent encore à nous rendre des chaînes : mais vous saurez nous en garantir. Montrez-vous donc plus terribles que jamais, que les conspirateurs, et ceux qui croient se sauver en perdant la France entière, expient leurs forfaits. Poursuivez le fanatisme jusque dans ses plus sombres retraites; que ses agents en tous genres, ne soient point appelés à remplir des places dans les administrations et à exercer aucunes fonctions publiques; que la masse de nos armes, que tout le peuple, s'il le faut, soit dirigé contre les esclaves des despotes coalisés; ne prêtez l'oreille à des propositions de paix, qu'autant que la République en dictera les conditions. Enfin ne quittez votre poste que quand la patrie sera sans danger.

(1) P.V., XXXI, 290 et 376. Bⁿ, 28 pluv.

(2) C 291, pl. 926, p. 43.

Tel est le désir, tel est le vœu d'une société qui, en jurant une haine immortelle aux monstres rois, s'est proposé d'éclairer le peuple sur ses vrais intérêts, de se garantir des insinuations perfides et de veiller à ce que les mesures de sûreté générale et de salut public, soient promptement mises à exécution.

Elle s'approche de l'autel de la patrie et y dépose 477 l. 5 s. en assignats pour être employées aux besoins de nos défenseurs, elle y dépose aussi une paire d'épaulettes en or et une épée à poignée d'argent. Puisse cette arme entre les mains d'un fier et brave républicain exterminer le dernier des despotes.

CAMPAGNE (présid.).

23

Les administrateurs du département de la Marne font passer à la Convention les procès-verbaux de la fête qui a eu lieu pour l'inauguration du temple de la Raison (1), et disent que toutes les communes ne veulent à l'avenir adorer d'autre divinité, et font passer un état des dons qui ont été déposés au directoire du département.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Châlons, 23 pluv. II] (3)

« Représentants,

Vive la République ! L'hydre du fanatisme et de la superstition est pour jamais terrassé dans le département de la Marne; ces têtes hideuses sont abattues, la majorité des prêtres a abjuré ses erreurs, le reste de cette caste va suivre le même exemple; les ci-devant églises sont pour la première fois dédiées à la vérité, à la vertu, et la déesse qui préside dans ses nouveaux temples est la raison. Vous pourrez juger de ce prodige par la fête qui vient d'avoir lieu dans cette commune, chef-lieu du département, et dont nous vous faisons passer 20 procès-verbaux; déjà les plus petites communes imitent l'exemple des sans-culottes châlonnais, toutes veulent un temple à la Raison, et n'adorer à l'avenir d'autre divinité. S. et F. ».

LOUDART (ex-présid.), JOSSE, SIMON, DEPAQUIT,
BLANCHIN [et une signature illisible].

P.S. Vous trouverez ci-joint l'état de ces dons et dépôts faits au directoire du département.

[Etat des dons]

1°. Une montre d'argent avec son couvert; la chaîne et le cachet également d'argent déposés par le c^{en} Gallois surnommé père Duchesne, capitaine de gendarmerie nationale à la résidence de Sedan.

Lorsqu'il est question de battre son ennemi, a-t-il dit, un militaire est toujours à l'heure.

2°. Une petite boîte contenant 18 décorations militaires déposées à la commune de Vitry et

(1) Ces p.-v. ont déjà été adressés à la Conv. par le repr. Pflieger et reproduits dans Arch. parl., LXXXIV, p. 298 à 309.

(2) P.V., XXXI, 291. Bⁿ, 28 pluv. (suppl.).

(3) C 291, pl. 934, p. 2, 3.

envoyées par elle à l'administration du département de la Marne.

3°. Quatre étendards du 5^e régiment d'husards en dépôt à Châlons portant les emblèmes odieux de la royauté et de la féodalité que le ci-devant commandant de ce corps avoit laissé ignorer au Conseil d'administration.

4°. Quatorze lettres de prêtrise envoyées à l'administration par les c^{ens} dénommés ci-après :

District de Châlons

- 1° J.-L. Vauthier, curé de Bouy.
- 2° Joachim Titrand, vicaire de St-Alpin, de Châlons.
- 3° Jac. Louis Bertrand Le Blanc, curé de St-Etienne, de Châlons.
- 4° Louis Ét. Tierce, vicaire à Châlons, marié.

District de Vitry-sur-Marne

- 5° Garmet, curé de Vavrai-le-Petit.
- 6° Henry Ch. Alexandre, ex-Bernardin.
- 7° J. Fr. Bautenet, ex-Bernardin.
- 8° Cl. Hugueny, curé à St-Ouen.
- 9° J. Christophe Lebonhomme, curé de Songy.
- 10° Alex. Bonaventure Desprez, curé de Sermaize.
- 11° J. B. Pierre, curé à Sommesous.
- 12° Nicolas Joly, curé de St Utin.
- 13° Fr. Roulet, curé de Pargny.
- 14° J. B. Lorcet, ex-Bernardin, marié à Sermaize.

24

Le citoyen Lucadou fait passer à la Convention les témoignages que donne l'équipage du vaisseau le *Patriote*, de son amour pour la République, et de son attachement inviolable à la Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le cⁿ Lucadou au présid. de la Conv.; 19 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Je te remets ci-joint les sentiments dont l'équipage du *Patriote* est animé. La lecture que je leur ai faite du gouvernement révolutionnaire a subgéré (sic) l'adresse que je te fais passer. Organe de la loi, je me fais un devoir de soumettre à la Convention l'expression sincère de leur amour pour la République et de leur attachement inviolable à la Montagne. S. et F. »

J. J. LUCADOU.

[Adresse de l'équipage du « *Patriote* »]

« Les citoyens embarqués à bord du vaisseau de la République *Le Patriote* prêt à mettre à la voile, s'estiment heureux d'aller se mesurer avec les ennemis du dehors, tandis que les Législateurs dont la conduite audacieusement républicaine a étonné l'Europe attentive, continueront de donner des lois qui affermissant la Constitution, apprennent (sic) à l'homme ce qu'il est et lui ordonnent de se respecter lui-même.

(1) P.V., XXXI, 291. Bⁱⁿ, 28 pluv.

(2) C 292, pl. 942, p. 5, 6.

La cabale aux doigts d'argent et l'intrigue à la langue dorée voudront en vain désorganiser un gouvernement où le citoyen réuni est souverain, où le vice est en horreur, où la vertu est commune à toute le monde, où le glaive de la loi toujours suspendu, ne s'appesantit que sur le crime.

Le matelot et l'officier, tous jaloux d'être zélés partisans du gouvernement révolutionnaire décrété par la Convention, réitèrent le serment sacré de défendre la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République, et de plutôt mourir à leur poste que de l'abandonner. Vive la Montagne ».

Ohé BARÉREO, LETORZECO, GUICHARD,
J.J. LUCADOU, FICHET, LE GUEN,
Guil. LEROUX

[et 103 autres signatures]

25

La société populaire de la commune de Givors, département de Rhône, écrit à la Convention, que, quoique sa population soit de plus de 2 800 âmes, elle n'a eu ni émigrés ni prêtres réfractaires; que son don patriotique a été de plus de 10,000 liv., et qu'elle a fourni à la République 33 fusils de munition, 35 sabres, 30 baudriers, 36 habits, 31 paires de guêtres, 12 paires de souliers, 33 paires de bas, 125 chemises. Elle compte sur la frontière plus de 350 défenseurs de la patrie.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Givors, 5 pluv. II] (2)

« Représentants du peuple souverain,

La société populaire de la commune de Givors se sert de notre organe, pour vous témoigner combien elle applaudit aux mesures révolutionnaires que vous déployez pour anéantir les traîtres et assurer par là le triomphe de la liberté et de la République. Au nom de notre société et de notre commune entière dont les principes sont à la hauteur, ce qui le prouve c'est que quoique sa population soit de plus de 2800 âmes, elle n'a eu ni émigrés, ni prêtres réfractaires; que son don patriotique a été de plus de 10.000 l. et qu'elle a fourni à la République 33 fusils de munition, 35 sabres, 30 baudriers, 36 habits d'uniformes, 31 paires de guêtres, 12 paires de souliers, 33 paires de bas, 125 chemises, et 3 sacs; elle compte sur les frontières plus de 350 défenseurs de la patrie. Enfin dès qu'elle a appris qu'après le siège de la rebelle Lion (sic), il régnoit dans Commune affranchie une disette de comestibles, elle envoya aux patriotes 200 mesures de pommes de terre, sacrifice qu'elle a fait avec plaisir, quoiqu'elle ne soit pas dans le sein de l'abondance, puisque son sol ne peut nourrir qu'un huitième de ses habitants, nous vous invitons, Législateurs, nous vous pressons de rester à votre poste et de ne le point quitter que vous n'ayez solidement affermi le règne de l'égalité.

(1) P.V., XXXI, 291. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl^t); J. Fr., n° 510.

(2) C 291, pl. 926, p. 42.